

PLANNING ET RÈGLEMENT

- 1/ Seuls les ballons de la Vie Scolaire et de l'éducateur sportif seront utilisés.
- 2/ Un élève sera responsable d'aller chercher un ballon en dehors des interventions de l'éducateur sportif en Vie Scolaire et devra remettre sa carte de cantine ou son carnet de liaison en caution.
- 3/ L'ensemble des élèves doivent se signaler en Vie Scolaire et doivent tous être joueurs (aucun spectateur ne sera toléré).
- 4/ L'accès est **uniquement réservé aux collégiens la journée et aux lycéens de 19h30 à 20h30 avec le même règlement.**
- 5/ Tout comportement antisportif, inadapté à la structure et contraire au respect du jeu entraînera une exclusion définitive du City Stade jusqu'à la fin de l'année.
- 6/ A tout moment, un adulte de l'établissement peut, s'il le juge nécessaire, interrompre la partie.
- 7/ Il n'est plus autorisé d'apporter son propre ballon et de jouer sur un autre lieu que le City Stade.
- 8/ Il est fortement conseillé de jouer avec des chaussures sportives (à prévoir dans un sac).
- 9/ En cas de nos respects de ces consignes, les élèves se verront interdire l'accès au City Stade jusqu'à la fin de l'année.



COLLEGE MIDI

LUNDI 12h/13h30	MARDI 12h/13h30	MERCREDI 12h/13h30	JEUDI 12h/13h30	VENDREDI 12h/13h30
M ROTA 6ème à 3ème	M ROTA 6ème à 3ème	FERME	M ROTA 6ème à 3ème	VIE SCOLAIRE 6ème à 3ème

COLLEGE RECREATIONS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin et Après-Midi : 6ème	Matin et Après-Midi : 5ème	Matin et Après-Midi : 4ème	Matin et Après-Midi : 3ème	Matin : 6ème et 5ème Après-Midi : 4ème et 3ème

En dehors de ces horaires, la Vie Scolaire permettra à 8 élèves maximum de se rendre au City avec le ballon après inscription (foyer, permanence)

LYCEE

Du LUNDI au JEUDI de 19h30 à 20H30
après autorisation d'un surveillant et prêt d'un ballon